

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 112 (2014)
Heft: 7-8

Artikel: Les soins centrés sur la patiente dans le canton de Vaud
Autor: Labruss, Claire de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-949301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les soins centrés sur la patiente dans le canton de Vaud

Une étude de cas multiple entreprise par Claire de Labrusse dans le cadre de sa thèse de doctorat* vise à évaluer et à comparer dans quelle mesure les processus et les pratiques du canton de Vaud et du nord de l'Ecosse soutiennent les soins centrés sur la patiente. En voici un aperçu envisagé plus particulièrement sous l'angle vaudois.

Claire de Labrusse, Lausanne

Contexte européen et suisse

Une insatisfaction des patients par rapport aux soins de santé est fréquemment rapportée, y compris en obstétrique. Les facteurs de risque d'insatisfaction chez les femmes sont contextuels et culturels^[1,2]. Plus précisément, les femmes signalent leur mécontentement en raison du manque de compréhension et de respect qu'elles perçoivent des sages-femmes et des obstétriciens^[3,4]. Une communication efficace entre la patiente et les prestataires de soins de santé est cruciale pour que la patiente comprenne l'information et les différents choix qui s'offrent à elle et qu'elle puisse faire des choix éclairés^[5]. En cela, la communication est au centre du modèle des Soins Centrés sur la Patiente (SCP).

La littérature médicale indique que les SCP augmentent le niveau de satisfaction des patients dans les soins prodigués ainsi que leur perception de contrôle, mais aussi le niveau d'empathie et de réponses affectives des soignants^[4]. Le concept des SCP a d'abord été introduit dans les années 1950 et a été défini par de nombreux spécialistes, sans véritable consensus à ce jour. Suite à une revue exhaustive de la littérature, le modèle de Shaller apparaît particulièrement pertinent pour les soins en obstétrique, car il répond à la diversité des femmes qui utilisent les services de maternité et, de par sa nature exhaustive, il permet d'inclure tous les professionnels de la santé autour de la grossesse (sages-femmes, assistantes sociales, infirmières et obstétriciens)^[6].

Le modèle de Shaller comprend six domaines^[6]

- l'éducation et le partage d'informations,
- la participation de la famille et des amis,
- la collaboration et la gestion d'équipe,
- l'attention donnée aux dimensions non médicales et spirituelles des soins,
- le respect des besoins des patients et leurs préférences,
- la libre circulation et l'accessibilité de l'information.

Bien que la preuve de l'efficacité des SCP soit limitée, ils sont largement préconisés et mis en œuvre dans la formation des professionnels de la santé^[7]. Les départements de maternité et de gynécologie-obstétrique à travers le monde – y compris en Suisse et au Royaume-Uni – ont mis en œuvre de nouvelles stratégies de consultation pour soutenir les SCP afin d'améliorer la prise de décision éclairée. En 2003, dans la région Grampian du nord de l'Ecosse, un dossier de grossesse co-construit avec la patiente a été introduit afin de soutenir les SCP: il se nomme «Scottish Woman Held Maternity Record» (SWHMR)^[8]. Les patientes sont invitées à compléter elles-mêmes certaines parties de leur dossier de grossesse. De plus, elles doivent le garder avec elle durant toute la durée de leur grossesse. Une forme très différente est proposée aux patientes dans le canton de Vaud en Suisse, dans le cadre du Conseil en périnatalité, par la sage-femme conseillère qui cherche à atteindre le même objectif en matière de protection maternelle et infantile^[9].

La consultation avec la sage femme conseillère

Dans le cadre d'une révision en 2001 du Cadre cantonal pour la promotion de la santé et la prévention de 1995, un nouveau programme de prévention et de promotion de la santé enfants-parents a permis de donner la priorité aux actions dans le cadre de la santé et la prévention primaire de la petite enfance et d'introduire une meilleure prise en charge des familles pendant la grossesse. La Loi vaudoise sur la santé publique de 1985 indique que «l'Etat prend ou encourage des mesures de prévention propres à maintenir et améliorer la santé de la population». Sur la base de cette Loi, le Conseil en périnatalité a pour but «d'anticiper les questions et les problèmes, de favoriser la continuité de l'information et du soutien avant la naissance, d'identifier d'éventuels facteurs de risques pour l'enfant à venir et d'orienter vers les services adéquats en cas de nécessité»^[10,9].

Dans le canton de Vaud, et depuis environ cinq ans dans le canton du Valais, cette consultation est assurée par des sages-femmes et des assistantes sociales ayant reçu une formation spécifique en périnatalité^[10-12].

* «Patient-centred care in maternity services in the north of Scotland and the canton of Vaud: a multiple case study approach». Thèse de doctorat en cours.

Auteures

**Prof. Claire de Labrusse**

PhD Candidate, MSc, Sage-femme. Professeure HES-SO, Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV), Lausanne

**Prof. Anne Sylvie Ramelet**

PhD, MSc, Inf. Professeure associée, Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS), Unil, Lausanne et Professeur HES-SO. Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV), Lausanne

Prof. Tracy Humphrey PhD

MSc, Sage-femme. Professeure Sciences sage-femme, Robert Gordon University/NHS Grampian, Aberdeen, Ecosse (UK)

Dre Sara MacLennan PhD Psychologie de la santé. Directrice des Operations UCAN (Urological CANcer charity). Academy Urology Unit. Université d'Aberdeen. Aberdeen, Ecosse (UK)

Les objectifs de cette consultation sont:

- Agir en terme de prévention, dans les domaines de la santé maternelle et infantile (tabac, alcool, autres dépendances, stress, conditions de travail, précarité), de la prématurité et les faibles poids à la naissance, de la dépression pré- et post-natale;
- Renforcer les capacités des parents à accueillir un enfant dans de bonnes conditions;
- Favoriser la construction du lien enfants-parents.

En cas de besoins, il est proposé une rencontre avec une assistante sociale pour les questions d'ordre financier et juridique^[9,10].

Dès 24 semaines de grossesse, les femmes sont invitées à parler de leurs antécédents médicaux et obstétricaux, d'une ou plusieurs grossesses antérieures ainsi que de la grossesse actuelle, la naissance ou le post-partum. Les

éléments discutés sont notés sur un document spécifique de transmission périnatale qui restera dans le dossier prénatal de la patiente. Cet entretien d'une heure avec la sage-femme conseillère est disponible à toute femme quelle que soit sa parité.

Justification de la recherche

Cette consultation est clairement nommée comme visant à soutenir la communication centrée sur la patiente (de sorte que les professionnels de la santé puissent comprendre la perspective de la patiente), mais il n'a jamais été évalué dans quelle mesure cette consultation participait à des SCP du point de vue des patientes ainsi que de celui des professionnels de la santé^[4]. Cette étude vise à combler cette lacune afin de fournir une compréhension holistique sur la façon dont les SCP sont mis en œuvre dans la pratique, sont perçus par les femmes et par les professionnels de la santé.

Dans le cadre de cette recherche de doctorat, de nombreuses données ont été extraites: 300 dossiers médicaux, 10 documents fédéraux et cantonaux ciblant les soins pendant la grossesse et 46 entretiens avec des futures mamans et des professionnels de la santé. Réalisée conjointement dans une maternité du canton de Vaud et – avec la même quantité de données récoltées – avec le SWHMR dans une maternité du nord de l'Ecosse, cette étude permettra de mieux connaître les processus et les pratiques mis en place.

Résultats escomptés pour la pratique

- Meilleure connaissance sociodémographiques des patientes qui consultent – ou non – la sage-femme conseillère.
- Développement de recommandations pour la pratique:
 - Considérant dans quelle mesure la consultation avec la sage-femme conseillère soutient les SCP;
 - En fonction des perceptions des patientes et des professionnels de la santé sur le processus et la pratique de la consultation dans le contexte des SCP;
 - Après une comparaison avec le SWHMR en Ecosse en analysant leurs similitudes et différences.

Liste de référence

Vous trouverez la liste de référence sur notre site www.sage-femme.ch actuel

**Contact****Prof. Claire de Labrusse**

claire.delabrusse@hesav.ch

Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV)

Avenue de Beaumont 21, CH-1011 Lausanne

T +41 (0)21 316 81 69

www.hesav.ch